BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2021

CAJARC



Le mot du Maire

Aujourd'hui, à Cajarc comme partout en France et dans le monde nous avons à faire face à une situation inédite qui nous impacte tous.
Nous pensons particulièrement aux malades et aux familles directement touchés par la maladie.
Nous pensons à tous les soignants et au personnel de l'Ehpad, tous mobilisés en permanence.
Nous pensons aussi à nos pompiers et à nos gendarmes très présents sur le terrain.
Nous pensons aussi aux commerces et aux entreprises dont l'activité est bouleversée par cette situation sanitaire.

Nous sommes tous responsables devant cette crise et notre comportement individuel nous engage quotidiennement vis-à-vis des autres, nos gestes barrières sont les marques de notre engagement. Malheureusement cette situation risque de durer et risque aussi de se reproduire.

Une solidarité s'est toutefois instaurée :

- avec les commerçants que nous encourageons d'ailleurs à mieux protéger leur avenir en allant vers le numérique, fortement souhaité et soutenu par le Grand Figeac dans le cadre de l'opération « achat-grand-figeac.com »,
- avec les enseignants qui ont su s'adapter courageusement aux évolutions des protocoles,
- avec les associations qui ont accepté tous les changements et toutes les restrictions.

L'équipe municipale, les services administratifs et techniques, agents de la voirie et des écoles ont toujours été à l'écoute et au service des Cajarcoises et des Cajarcois. Ils ont fait preuve encore une fois d'une très grande responsabilité dans ces circonstances difficiles. Tous les services fonctionnent… quelques fois dans des situations tendues.

Malgré les circonstances sanitaires difficiles le nouveau conseil municipal s'est montré très actif et entreprenant.

Le marché du samedi a pu être maintenu, sous la gestion et la surveillance des élus ; la production de masques a été organisée, un grand merci à nos couturières ; des festivités estivales gratuites ont été organisées pour animer le village alors que les grands évènements étaient annulés.

Un grand regret toutefois, celui de n'avoir pu mettre en place une communication directe avec nos concitoyens pour échanger sur tous les projets, au vu des circonstances. Le temps viendra.

Nous avons déjà rencontré les représentants des commerçants et des entrepreneurs de la commune afin de travailler sur le « mieux vivre » du Cajarc d'aujourd'hui et de demain et des échanges constructifs sont établis.

Sur un plan financier l'année 2020 a été difficile : diminution de nos recettes et augmentation de certaines charges dues à la situation sanitaire. A cela s'ajoute une majoration significative du coût des travaux de la salle des fêtes. Nous espérons un meilleur 2021.

Malgré cette situation budgétaire et sanitaire incertaine nous souhaitons offrir pour cette année des évènements festifs et culturels. Nous avons l'intention d'organiser la fête de la musique, en associant si possible les communes voisines avec lesquelles nous sommes très liée et où vivent nombre de responsables et adhérents des associations cajarcoises.

Les derniers jours de l'année 2020 ont malheureusement été assombris par le décès de notre Conseiller Départemental et ami Jean-Jacques Raffy. Nous avons tous une pensée très particulière pour lui et sa famille dès que la situation sanitaire le permettra nous organiserons une cérémonie en sa mémoire.

Soyons prudents, notre comportement individuel nous engage et déterminera le bonheur de nos familles et le dynamisme de notre commune.

Bien cordialement,
Jacques Viratelle



A notre Ami Jean-Jacques,

C'est avec une grande émotion que nous avons appris son départ.

Chaque Cajarcois avait un lien particulier avec lui, tissé tout au long de ses années de dévouement pour son territoire. Toujours à l'écoute de chacun, il avait, pour tous, une réponse appropriée.

Son soutien et son aide précieuse aux associations et initiatives locales ont permis un réel développement de notre monde rural dans des domaines très variés. Et nous nous rappellerons combien il a été attentif à leur égard.

Nous n'oublierons pas son engagement aux côtés des élus de Cajarc dans l'élaboration et l'accompagnement de leurs projets sans parler de sa participation toujours active aux cérémonies locales. Enfin, nous évoquerons ses grandes qualités d'orateur qui resteront les souvenirs heureux qui accompagnent aujourd'hui notre grande tristesse.

Nous adressons nos condoléances à son épouse et à ses proches.

Jacques Viratelle, ***Maire***
et les membres du Conseil Municipal



Côté finances

2020 - BUDGET PRINCIPAL

L'année s'est terminée avec un solde excédentaire de 548 912 € - 75 377 € = 473 535 €

L'objectif est de consolider une trésorerie importante permettant de réaliser des investissements significatifs avec un impact fort sur la vie de la commune.

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées :	**1 069 511 €**
Recettes réalisées :	**1 177 934 €**
Résultat de l'exercice :	**+ 108 424 €**
Excédents antérieurs :	**+ 440 488 €**
Soit un résultat 2019 :	**+ 548 912 €**

COMMENTAIRES

- Charges à caractère général : 28 %
- Charges de personnel : 56 %
- Intérêts de la dette : <1% (9 946 €)

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées :	**389 319 €**
Recettes réalisées :	**117 230 €**
Résultat de l'exercice :	**- 272 089 €**
Résultat antérieur :	**+ 196 712 €**
Soit un résultat 2019 :	**- 75 377 €**

2019 - BUDGET PRINCIPAL voté le 7 juillet 2020

FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 1 526 287 €

RECETTES

- 440 487 € d'excédent antérieur que l'on retrouve en dépenses et en recettes
- « Recettes fiscales » : 440 487 €.
  - « Impôts directs » : taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties
  - « Diverses taxes » : énergie hydraulique, droits de mutations…
  - et reversements de fiscalité provenant de l'intercommunalité : attribution de compensation et dotation de solidarité communale
- « Produits des services » : 156 400 € (occupation du domaine public, cantines scolaires, gîte d'étape, remboursement de frais de mutualisation)
- la Dotation Globale de Fonctionnement (Dotation Forfaitaire et Dotation de Solidarité Rurale) pour 159 210 €, versée par l'Etat,
- l'Attribution de Compensation versée par le Grand Figeac : 76 000 €.

DÉPENSES

- 276 245 € de « Charges à caractères général » Ce chapitre retrace les crédits alloués au fonctionnement courant de la commune : électricité, eau, combustibles, carburants, fournitures, prestations de services…
- 615 000 € de « Charges de personnel ». La collectivité compte 20 agents titulaires, représentant 14,89 postes équivalents temps plein, ainsi qu'un agent sous contrat « Emploi Avenir ». Ils travaillent au secrétariat de la mairie, aux services techniques, au gîte d'étape et dans les deux écoles.
- 8 900 € pour les intérêts de la dette.

INVESTISSEMENT

La section s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 408 475 €

RECETTES

- Elles sont constituées de l'autofinancement, issu du virement des excédents antérieurs pour 389621 €
- Des dotations telles que les Fonds de Compensation de la TVA sur les dépenses de l'exercice n-1, pour 49 000€
- Des subventions de l'Etat (D.E.T.R ; F.N.A.D.T.), de la Région, du Département ou de différents organismes rattachés à des opérations d'investissement pour environ 598 238€
- Remboursement annuel du capital du prêt consenti à l'Ehpad pour 18 299 €

DÉPENSES

- Elles sont constituées du remboursement du capital de la dette pour 86 000 €
- Et de différentes immobilisations, dont les principales sont :

- Aménagement de la Salle des Fêtes	627 000 €
- Réhabilitation gymnase phase 1	256 000 €
- Fin travaux base nautique	67 880 €
- Enfouissement des réseaux place de la gare	42 168 €
- Honoraires étude « Îlot de l'Hébrardie »	40 000 €
- Etude et travaux locaux gendarmerie	40 000 €
- Equipements ateliers municipaux	53 200 €
- Equipements divers mairie	48 890 €

Remarque **:** les travaux de la salle des fêtes et de la phase 1 du gymnase (sanitaires, vestiaires..) ont seulement débuté fin 2020 en raison, entre autres, de la situation sanitaire et ce avec des augmentations de prix sensibles.

Historique des taxes communales

Année	Taxe foncière		Taxe habitation
	Bâti	Non bâti	
2014	6,31	125,42	7,84
2015	6,31	125,42	7,84
2016	6,43	125,42	7,84
2017	6,49	126,67	7,92
2018	6,49	126,67	7,92
2019	6,49	126,67	7,92
2020	6,49	126,67	7,92

BUDGET EAU 2019

L'année s'est terminée avec un solde excédentaire de 465 340 €

EXPLOITATION

Dépenses réalisées :	97 840 €
Recettes réalisées :	147 835 €
Résultat de l'exercice :	+ 49 995 €
Excédents antérieurs :	+ 573 677 €
Soit un résultat 2019 :	**+ 623 671 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées :	358 398 €
Recettes réalisées :	141 781 €
Déficit de l'exercice :	- 216 781 €
Résultat antérieur :	+ 58 281 €
Soit un résultat 2019 :	**- 158 337 €**

BUDGET EAU 2020

EXPLOITATION

les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 348 336 €

Rappel : la gestion du service est déléguée à la SAUR jusqu'en décembre 2020.

Le nouveau contrat d'affermage d'une durée de 10 ans sera renégocié pour une nouvelle durée de 10 ans avec l'assistance du SYDED.

INVESTISSEMENT

les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 605 382 €

- renouvellement réseaux secteur Escabasse / Sauzet : 314 000 €
- solde Naudy Bas : 10 000€
- place de la gare : 20 000€
- aménagements pour forains : 20 000€

Le budget est entièrement autofinancé (retours TVA, virement de la section exploitation, aucun emprunt)

BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

EXPLOITATION

les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 350 250 €

Rappel : la gestion du service assainissement est faite en régie. Le personnel et les moyens sont mis à disposition par la commune.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de la station d'épuration, la refacturation de charges au budget principal pour mise à disposition du personnel et des moyens, l'assistance du SYDED, les frais de refacturation, les intérêts des emprunts…

Il n'y a plus d'emprunt en cours.

Les recettes proviennent des abonnements et de la consommation des usagers, de la taxe d'épuration versée par l'Agence de l'Eau, des taxes de branchements…

INVESTISSEMENT

les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 249 248 €

- travaux extension Aubière : 163 448€
- liaison gare et micro-crèche : 36 000€
- Station / aéroflot : 4 800€
- Opération d'équipement Station d'Epuration : 15 000€

Les recettes proviennent du FCTVA et du virement de la section exploitation.

Il n'est pas fait recours à l'emprunt.

Jacques VIRATELLE

Côté travaux

CAJARC À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE…

Alors que le Lot s'écoule sereinement dans son lit, Cajarc surfe, lui, à la vitesse de la lumière.
En effet, depuis le début de l'année, les cajarcois peuvent bénéficier du réseau FTTH (Fiber To The Home) et des offres internet Très Haut Débit (THD) de la Fibre.
Un petit retour en arrière s'impose…
C'est en 2013 que l'Etat s'engage résolument à réduire la fracture numérique, à savoir, réduire les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Tous les échelons de l'Etat sont impliqués, de même que surtout les Opérateurs Télécoms.
Le département du Lot définit comme priorité des priorités l'accès au THD pour tous les Lotois.
L'opérateur historique Orange, en partenariat avec SFR, finance et déploie sa fibre sur le Grand Cahors dans le cadre d'une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement). De ce fait, les collectivités n'ont pas eu à subventionner cette opération et ont pu se concentrer sur les zones plus rurales, moins denses, et économiquement pas rentables pour les opérateurs.
C'est ainsi que le Département, les communautés de communes (dont le Grand Figeac) et la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL) s'unissent pour créer en avril 2016 le syndicat mixte Lot Numérique. Ce dernier, en association avec la Lozère et l'Aveyron, lance un appel d'offres pour le déploiement en 5 ans du réseau Fibre sur les trois départements. Coût du déploiement pour le seul département du Lot : 220M€, dont 44M€ de fonds publics (Etat + Région) pour 130000 prises raccordables.
Considérée comme la meilleure offre, Orange est chargé par délégation de service public de mettre en place un Réseau d'Initiative Publique (RIP), le pendant de l'AMII pour les zones moins denses. L'opérateur historique crée pour ce faire une filiale, Alliance THD, dont les missions se résument à réaliser, exploiter et commercialiser durant 25 ans ce réseau non pas aux particuliers, mais aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI), notamment à Orange, SFR, Bouygues ou Free.
Les travaux sur le domaine public de Alliance THD vont s'étaler sur plusieurs mois et, sur la partie aérienne du réseau, vont consister essentiellement :

- à implanter des armoires optiques, Points de Mutualisation où, moyennant finances, les FAI intéressés peuvent venir se raccorder en vue de proposer leurs services à des clients,
- à poser et raccorder les câbles à fibres optiques dans les infrastructures Orange (en conduites souterraines ou sur poteaux),
- à équiper chacun de ces innombrables poteaux de dispositifs spécifiques (traverse pour isoler la nappe des fibres de celle des câbles cuivre classiques…)
- à fixer sur certains poteaux un coffret destiné à la desserte des futurs clients - c'est à partir de ce coffret que le FAI tirera la fibre jusqu'au logement du client qui lui a passé commande.

Un travail de longue haleine donc, et pas un simple claquement de doigts, il va sans dire !
Téléphone, Internet et TV HD sur le même support, un fil de verre, le tout transmis à la vitesse de la lumière, enfin presque…
Par exemple, en moyenne, télécharger un film de 700 Mo prend 28 secondes sur fibre au lieu de 4 minutes 40 en ADSL.
Qu'on se le dise, la Fibre est enfin à Cajarc.

Roger Grastele.

RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES ET DU GYMNASE

Le projet de salle des fêtes a régulièrement été évoqué, le début des travaux a souvent été annoncé. Les retards et les contretemps se sont accumulés mais le chantier a enfin démarré.

Pour mémoire, le complexe salle des fêtes - gymnase créé dans les années 80, n'a pas subi de travaux de réhabilitation depuis lors. Il est donc apparu nécessaire de compléter le projet d'amélioration de la performance énergétique par des travaux de remise aux normes et d'aménagement des locaux existants afin de rendre accessible cet équipement aux personnes à mobilité réduite.

La salle des fêtes a déjà fait l'objet de 2 dossiers concernant pour l'un les économies d'énergies et la mise aux normes de la salle des fêtes et de ses équipements et, pour le deuxième, un projet d'extension qui s'est avéré nécessaire pour répondre aux contraintes d'accessibilité, aux besoins des associations communales et aux demandes des organisations intercommunales ou départementales qui recherchent des lieux pouvant abriter séminaires et colloques ou simples permanences.

Le fonctionnement des sanitaires de la salle des fêtes étant étroitement lié aux vestiaires, douches et sanitaires du gymnase, il s'est avéré impossible de penser d'aménager la salle des fêtes sans penser aux équipements du gymnase dont la réhabilitation fait l'objet d'une première tranche de travaux qui s'inscrit dans un projet global de réhabilitation du gymnase qui comprend l'amélioration des performances du système de chauffage, l'isolation du bâtiment, la réfection de l'éclairage et des sols et qui feront l'objet d'une deuxième tranche de travaux.

Les travaux ont démarré par la phase démolition et désamiantage qui doivent répondre à une procédure longue et contraignante. La démolition s'est terminée en janvier pour laisser la place aux travaux d'extension.

ILOT DE L'HÉBRADIE

Dans le cadre des « Ateliers des territoires Villes patrimoniales » pilotés par la DREAL Occitanie sur le territoire du Grand Figeac, CAJARC a été retenue pour réfléchir à son projet urbain. À l'issue de cette réflexion, l'îlot de l'Hébrardie est apparu comme un projet stratégique pour la revitalisation de notre centre-bourg. Il s'agit d'une emprise importante dans le centre ancien de Cajarc. pour lequel une équipe composée d'urbanistes et d'architectes ont imaginé des orientations d'aménagement de ce quartier insalubre.

Après la signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, partenaire avec le Grand-Figeac de l'opération, une première acquisition a été réalisée, suivie par un appel à candidature auprès d'équipes d'architectes, d'urbanistes et de bureaux d'études afin de réaliser une étude de faisabilité sur le périmètre de l'îlot. Réhabilitation, reconstruction, aménagement d'espaces publics doivent remettre en valeur cet îlot et servir d'exemple aux Cajarcois propriétaires au cœur du bourg. La mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat viendra compléter les mesures en place pour les aider.

En juillet 2020 l'ensemble des partenaires de la commune (la mission Dauge du Grand-Figeac, l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, La Direction Départementale des Territoires (DDT), le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), le service Patrimoine du Grand-Figeac) se sont réunis pour le lancement officiel de la réhabilitation de l'îlot de l'Hébrardie et ont accueilli le groupement constitué par l'agence TORRES-BORREDON, GGR architectes de Toulouse, l'ATELIER INFRA, bureau d'études VRD de Ramonville-Saint-Agne et la SARL MC2G – Gilles GLEYAL, Economie de la construction de Cahors, choisis pour mener l'étude de faisabilité.

Vendredi 25 septembre, les élus de Cajarc, fidèles à leur engagement de communiquer sur les projets, ont invité la population à venir découvrir la première étape du travail effectué par l'équipe retenue pour réaliser l'étude de faisabilité de la réhabilitation du quartier de l'Hébrardie.

Comme le précisait Jacques Viratelle en ouverture, après plus de 20 années de vaines tentatives, la convergence des planètes pourrait nous donner enfin l'opportunité de réussir.

Jean-Luc NAYRAC, vice-Président du Grand-Figeac en charge de l'habitat, Mathilde LEROY, représentant l'Établissement Public Foncier Occitanie, Céline DUBARLE, de la mission DAUGE du Grand-Figeac, Priscilla MALAGUTTI, du service du patrimoine du Grand-Figeac, Élise CAILLERET du CAUE du Lot et Yann DREZEN de la DDT assistaient à cette présentation, limitée à une cinquantaine de personnes pour respecter les consignes COVID.

Laurence BORREDON animait la réunion accompagnée par l'agence GGR architectes de Toulouse et de l'atelier INFRA (BE VRD) de Ramonville-Saint-Agne, qui constituent l'équipe en charge de l'étude. Entre présentation, questions et ateliers, les Cajarcois se sont montrés très attentifs et impliqués faisant ainsi preuve de leur attachement à leur village et à son centre historique où de jeunes couples souhaitent vivre.

Le 15 octobre la présentation du diagnostic fait sur l'îlot, première étape de l'étude marquait le passage à la phase faisabilité et scénarios qui faisait l'objet d'un rendu le 14 décembre.

Le 20 janvier ont eu lieu une série de rencontres avec d'éventuels investisseurs et le 11 février 2021 le scénario retenu a été présenté et validé en présence de l'architecte du CAUE.



Côté travaux

ADDUCTION D'EAU POTABLE

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Au cours des 6 dernières années, la commune a lancé un important programme de travaux pour le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable dans le bourg et sur le Causse. Ces travaux ont permis d'obtenir aujourd'hui un excellent rendement supérieur à 84 %. Malgré l'ampleur des investissements, les augmentations des tarifs sont restées faibles : 3,6 % pour le m^3 d'eau et pour l'abonnement en 10 ans.

Le contrat d'affermage du service de l'eau potable, confié à la Saur en 2010 pour une durée de 10 ans et venant à son terme, la commune a décidé de lancer le 10 mars 2020 une consultation pour désigner un nouveau fermier.

Les sociétés Saur et Véolia étaient candidates au contrat d'affermage pour la période 2021 à 2031. Le 17 décembre, lors du dernier Conseil Municipal de l'année 2020, la Saur a été choisie pour une durée de dix ans à compter du 1er janvier 2021, sans augmentation de tarif.

Au cours de ce même conseil, le SYDED nous a confirmé que l'installation du système « Ultrafiltration », destiné à supprimer les coupures d'eau dues aux problèmes de turbidité devrait être opérationnel vers 2022/2023.

ASSAINISSEMENT

Au cours de ces derniers mois, le Conseil Municipal a décidé la réalisation de l'extension du réseau d'assainissement de la route de Marcilhac. Ce réseau est destiné à desservir les constructions de la zone d'Aubières.
Les travaux sont programmés pour cette année pour un montant de 150 000 € études comprises.

ENTRE PROJETS ET TRAVAUX

Entre projets et travaux, le Grand-Figeac apporte sa pierre à l'équipement du village.

ECOLE DE MUSIQUE

L'aménagement de la nouvelle école de musique dans l'ancien magasin des tabacs qui fut aussi la salle des fêtes du village est d'autant plus important pour les Cajarcois.
Plus qu'un patrimoine réhabilité, c'est notre histoire qui est préservée.

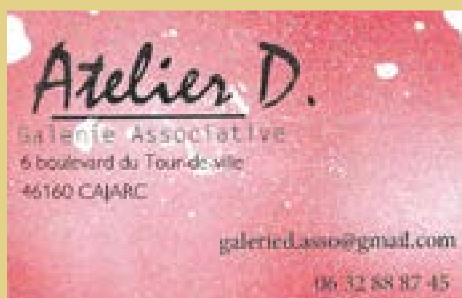
Le projet d'aménagement comprend des locaux administratifs fonctionnels, des salles de cours et une salle de répétition/auditorium de près de 100 m^2.

Le chantier a avancé à grand train, devançant le calendrier prévu. Ce sont près de 450 m^2 qui seront mis à disposition des élèves et des enseignants de l'école de musique.

MICRO-CRÈCHE

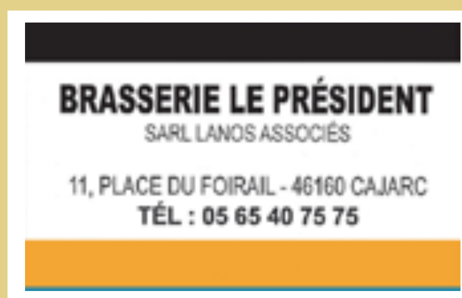
Les études de la future micro-crèche avancent. Grand-Figeac a validé l'avant-projet présenté par Abdellatif Mourchid, du cabinet d'architecte Atelier A - Architecture Ville et Lumière de Figeac. Le futur bâtiment sera construit près de la gare. D'une surface de 219 m^2, il pourra accueillir 10 enfants entre 2,5 mois et 4 ans.













NOS COMMERCES CAJARCOIS

comme les autres ont beaucoup souffert de la crise sanitaire.
Si de nombreuses mesures gouvernementales les ont aidés, la Région et le Grand-Figeac ont également contribué à leur survie en favorisant leur trésorerie, leurs investissements et le paiement de leurs loyers. (Fond l'Occal)
Une autre action importante du Grand-Figeac a été, après ce constat de mise à l'arrêt de l'activité économique, d'aider au maximum les commerçants à conserver une visibilité : trouver un outil pérenne de commerce numérique à l'échelle du territoire du Grand-Figeac ouvert aux commerces et artisans.
Le choix de la Communauté a été celui d'une place de marché virtuelle, existante, locale, proposée par les chambres de commerce.
Elle est ouverte aux commerces, services de proximité et producteurs locaux. La gamme d'offres va d'une vitrine simple à des fonctionnalités très avancées en e-commerce, et comprend également un service clients et un support aux professionnels.
Elle permet une continuité des ventes malgré la fermeture, mais aussi un accompagnement des commerçants au changement de mode de commercialisation. Le tarif est également très attractif, puisque l'abonnement est offert par le Grand-Figeac pendant 6 mois
Les élus de Cajarc, très sensibles à ce potentiel ont assisté aux visio-conférences ;
La grande salle de la mairie a été aménagée pour suivre la conférence en ligne dans le respect des règles sanitaires ; les élus et les commerçants ont ainsi pu échanger entre eux et avec les responsables du Grand-Figeac.
Le mode de consommation des clients est en train d'évoluer, cette place de marché numérique, leur permettra d'avancer dans ces nouvelles façons de consommer.

MISE EN PLACE D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (S.P.R.)

Notre patrimoine est notre richesse, ce patrimoine est unique et précieux, c'est notre héritage et c'est aussi ce que nous laisserons aux générations futures. D'où l'importance de savoir se l'approprier et de le connaître, mais aussi de pouvoir le préserver pour le rendre pérenne et il est de notre responsabilité de le préserver.

Les Sites Patrimoniaux Remarquables » (SPR) visent à protéger des villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, présente un intérêt public.
Les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages, ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur peuvent également être classés.
La commune CAJARC s'était lancée dans cette démarche depuis plusieurs années déjà. Entre études, modifications des procédures et transfert de compétence, la dernière phase vient d'être validée.
Mais ça y est, le dossier qui a reçu l'aval de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture peut être proposée à la signature de la ministre de la culture avant sa mise en application… pour la fin de l'année.

Pratiquement le SPR impliquera quoi ?
Des contraintes avec l'obligation de respecter les règles de protection édictées par le règlement du SPR. Mais des règles qui sont désormais connues, des règles qui définissent les matériaux, les couleurs mais aussi des avantages avec des réductions d'impôt pourront être accordées pour les dépenses de restauration immobilière réalisées dans le secteur,

Les travaux sont toujours soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France qui a la charge de faire respecter les règles que nous avons acceptées mais connues d'avance.

CAJARC blue HOTEL & SPA
CAJARC BLUE HÔTEL et SPA

AUTOVISION
AUTOBILAN CAJARCOIS
Z.A d 'Andressac - 46160 CAJARC
05 - 65 - 40 - 52 - 62
www.controle-technique-cajarc.com
« Loin de la ville mais si près de chez vous. »

CITROËN TOTAL
SARL COUYBES
Station service total
Dépannage tous véhicules
Vente véhicule neuf et occasion
Réparateur agréé Citroën
Tôlerie - peinture
18 place du foirail
46160 CAJARC
05.65.40.66.48

MAISON FONDÉE EN
FONTALBAT MAZARS
1946

HÔTEL - GÎTE ETAPE
RESTAURANT
05 65 10 42 03
ESPACE BIEN-ÊTRE
Cajarc - Route de Cahors

La Graine EN VRAC
ÉPICERIE BIOLOGIQUE

PIG - OPAH

La commune a fait le constat depuis plusieurs années qu'il y a peu de terrains disponibles à la construction à Cajarc.

Le village est bordé de falaises, le Lot et le ruisseau de l'Hermies rendent inondables un grand nombre de terrains.

Il est difficile de construire sur les Causses ; cela implique des longueurs de réseaux à entretenir, ce contribue au « mitage agricole » (occupation de terrains agricoles éparpillés et blocage de la ceinture maraichère).

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) en cours d'étude ne sera pas plus permissif que l'existant.

Le but est donc de réinvestir le centre ancien : tout le monde ne souhaite pas disposer de 1000m2 de terrain à entretenir et vivre dans un centre historique peut être tout à fait gratifiant.

La commune s'est donc engagée dans une politique de restauration de son centre bourg afin de proposer une offre d'habitation plus recentrée.

Si l'ilot de l'Hébrardie devient le fleuron de cet engagement, l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat permet également de travailler à ce sujet et pourrait toucher un maximum de particuliers. L'étude OPAH-RU (rénovation urbaine) a été initiée dès l'été 2019 et au vu des nombreux intérêts a été validée par délibération municipale le 12 février 2020.

Depuis 5 ans, l'ensemble de la commune bénéficie comme toutes les communes du Grand-Figeac d'un PIG (programme d'intérêt général)- terminé le 31 décembre 2020. Il a été renouvelé en janvier 2021.

Il concerne les propriétaires à bas revenus dont c'est l'habitat principal, et les propriétaires bailleurs sans condition de ressources.

Les candidatures « petites villes de demain » retenue récemment et « site patrimonial remarquable » défendu auprès de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et acceptée ouvrent de nouvelles opportunités et permettront des actions plus ciblées et plus importantes.

Diverses aides pourront être attribuées sous conditions. Nous vous invitons à prendre contact auprès du groupement chargé de l'animation par le pôle aménagement – habitat – transport du Grand Figeac (Soliha 46, Soliha 12, Quercy energies)

Il vous informeront de votre éligibilité à ces subventions.

Les permanences se tiendront à Cajarc, les 2ème mercredi du mois de 9h30à 12h30, uniquement sur rendez-vous au 05 32 09 54 80, les 12 mai, 9 juin, 21 juillet, 11 aout, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 15 décembre. (mail habiterlegrandfigeac@soliha.fr)

CB

UN GUICHET UNIQUE POUR TOUS VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rénov'Occitanie Lot est un nouveau service pour tous les Lotois, quels que soient leurs revenus, qui ont des projets de rénovation énergétique de leur logement.

Isoler son logement, installer des panneaux photovoltaïques, changer de chaudière, réduire ses factures, agir en faveur de l'environnement ou encore augmenter la valeur de son bien sont autant de raisons valables pour s'engager dans des travaux de rénovation énergétique de son logement. Toutefois, s'engager seul dans ce projet peut vite s'avérer complexe : quels travaux réaliser en priorité ? quelles solutions choisir ? quelles aides possibles ? C'est pour accompagner tous les Lotois, quels que soient leurs revenus, et faciliter leur parcours, de la conception jusqu'à la réalisation de leurs travaux énergétiques, que le guichet Rénov'Occitanie Lot a vu le jour. Créé en janvier 2021, sous l'impulsion de la Région, ce guichet est piloté par le Département et bénéficie du concours de l'ensemble des communautés de communes. Et il s'appuie sur l'expertise des opérateurs lotois en matière d'habitat : ADIL, Quercy énergies, Soliha et CAUE.

20 % des 83 249 résidences principales du Lot sont considérées comme des passoires énergétiques

Rénov'Occitanie

OBJECTIF : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ouverture du guichet unique Rénov'Occitanie Lot s'inscrit dans la stratégie départementale en faveur de la transition énergétique votée par l'assemblée départementale en décembre 2020. Une stratégie qui a pour objectif de réduire drastiquement les consommations de 40 % et développer les énergies renouvelables pour faire coïncider consommation et production d'ici 2050.

UN NUMÉRO VERT UNIQUE : 0 800 08 02 46 (APPEL GRATUIT) du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h et le vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

+ D'INFOS sur lot.fr

Nos écoles

ELEMENTAIRE :
DIRECTRICE : Mme VIGOUREUX Anne, CE1 (20 élèves)
Mme COUDERT Charline, CP (16 élèves)
M. SERAMONDI Laurent, CE2/CM1 (22 élèves)
Mme CAMPAN Claudine, CM1/CM2 (22 élèves)
MATERNELLE :
DIRECTRICE : Mme GENTOU Caroline, MS/GS
Mme GRANDJEAN Sylvie, PS/MS
Mme DEBOEUF Véronique, TPS et décharge de direction.
Mme RAISSON Bénédicte remplaçante rattachée à la maternelle.

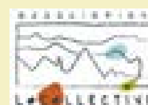
Depuis cette rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Anne Vigoureux, nouvelle directrice de l'école élémentaire, qui succède à notre ami J-Marie Lacam, parti à la retraite en juin dernier. Elle arrive du petit village de Loubressac où elle a exercé pendant une année. Auparavant, elle était en poste dans le Val d'Oise. Nous lui renouvelons nos souhaits de bienvenue et de bonne adaptation à notre école.
Il est évident que nos écoles ont été perturbées par la pandémie, malgré cela la plupart des cours ont pu être réalisés. Des protocoles sanitaires compliqués imposés par l'éducation nationale ont été mis en place grâce à une parfaite coordination de nos enseignants, personnel du centre de loisirs la Locollective et le personnel communal. Depuis le 2 novembre, en conséquence du protocole renforcé dans les écoles le port du masque s'est étendu aux élèves de l'âge de 6 ans, c'est-à-dire du CP à la terminale. Cette nouvelle mesure a bien sûr provoqué de vives réactions de la part de certains parents d'élèves inquiets des conséquences ; mais petit à petit tout c'est calmé et aujourd'hui, cette contrainte est finalement plutôt bien acceptée par les élèves qui portent le masque tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Pour cause de crise sanitaire les projets d'envergure sont a l'arrêt, les sorties scolaires ne sont plus autorisées jusqu'à nouvel ordre.
Le spectacle de Noël à malheureusement dû été annulé…
Des exercices PPMS (plan prévisionnel mise en sécurité) risques attentats et incendie ont été réalisés et se sont bien déroulés.
En raison du protocole sanitaire appliqué au collège et afin de réduire les effectifs présents dans le réfectoire, le temps de cantine des élèves de l'école Elémentaire à dû subir quelques modifications provisoires ; elles portent principalement sur l'organisation du service et sur les horaires réservés aux écoliers. Je tiens à rassurer les parents, ce temps consacré au repas est raisonnable, vues les circonstances, et permet à nos élèves de prendre, un repas complet, chaud et sans stress apparent. Un membre de l'association des parents d'élèves a été invité à suivre le déroulement de la prise des repas, le 10/12/2020 et a ainsi pu constater un fonctionnement quasi normal du service. Celui-ci nous semble préférable et mieux adapté aux repas pique-nique que les familles devaient fournir à leurs enfants lors de la réouverture des écoles après le premier confinement et qui étaient consommés en classe ou en extérieur selon la météo.
Je terminerai en remerciant vivement les enseignants, le personnel communal et les animateurs de la Locollective ; en saluant leur courage, leur dévouement et leur sérieux pendant cette période difficile que nous subissons, sans connaître hélas la date de la fin…
Roger Peligry, adjoint délégué aux écoles.

Roger Peligry, adjoint délégué aux écoles.

LES COLIN-MAILLARD DEVIENNENT LA LOCOLLECTIVE

Un nouveau projet, de nouvelles idées, de la proximité, un nouveau nom pour avancer…
On savait que 2020 serait une année particulière pour nous, puisque nous travaillions depuis plus d'un an sur le nouveau projet souhaitant favoriser le vivre ensemble. Autant vous dire que le Covid ne nous a pas facilité la tâche !
Nous évoquions dans le bulletin municipal de l'an dernier les évolutions possibles de l'association. En effet vous connaissiez l'Association « les Colin-Maillard » pour ses actions enfance jeunesse : Centre de Loisirs, l'Espace d'Accueil Petite Enfance (anciennement Classe Passerelle), l'espace jeunes, l'accompagnement à la scolarité, ainsi que pour nos actions d'animation locale (actions autour de la parentalité, du jeu, de la mécanique avec le garage à vélo, le cinéma…). Nous sommes aussi le relais des dispositifs institutionnels sur le territoire (tels que coupons d'aide à la pratique sportive, relais Petite Enfance pour l'information autour de la petite enfance, opération première page,…)…
Notre nouveau projet s'appuie sur l'idée de « mieux vivre ensemble sur le territoire sud du Grand-Figeac ». Nous avons pour objectif de pérenniser les actions déjà existantes, d'en mettre en place de nouvelles et ceci sur l'ensemble du territoire sud du Grand-Figeac. Hormis les activités autour du pôle enfance/jeunesse, nous voulons développer d'autres projets avec différents publics. Voici quelques exemples qui vont être mis en œuvre : initiation informatique pour tous (et notamment pour les débutants), un lieu pour l'information jeunesse des 15-25 ans, des actions REPAIR Café (atelier de réparation d'objets,…), des travaux autour de la famille, un blog participatif d'animation de la vie locale, des rencontres autour des jeux de sociétés… Mais notre but est aussi de venir en soutien d'idées ou de projets que les habitants de tout le territoire aimeraient mener.
Depuis 2020, l'association évolue avec un nouveau projet associatif et change de nom en devenant la LoCollective.
Nous y pensions depuis quelques temps. La dénomination « les Colin-Maillard » est très liée au Centre de Loisirs et son nom ne reflétait plus la réalité de notre travail dans sa globalité. Nous avons donc profité de l'évolution du projet pour faire évoluer notre nom.
Après moult réflexions notre choix s'est arrêté sur la LoCollective. Le nom proposé vient de la contraction des mots « Locomotive » et « Collective ». C'est non seulement un clin d'œil à la gare où nous sommes hébergés, mais aussi notre volonté d'être moteur comme une Locomotive (qui entraîne) vers plus de Collectif.
Pour faire vivre ce nouveau projet, nous avons obtenu un agrément Centre Social de la part de la Caf. Nous continuons bien sûr à travailler en confiance avec les autres partenaires institutionnels tels que la Mairie, le Grand-Figeac, les services de l'état, la MSA, mais aussi les partenaires de projets tels que les écoles, collège, associations du territoire et bien d'autres…
Pour développer cela, nous allons garder nos habitudes de travail en y associant le mieux que possible les habitants, en nouant de nouveaux partenariats, en favorisant la mise en commun, en réfléchissant à des solutions, en discutant, en partageant nos savoirs, nos compétences, pour plus et pour mieux vivre ensemble… Nous restons à votre écoute, si vous souhaitez participer, proposer des idées, vous engager dans de futurs projets…
Bien sûr le contexte sanitaire ne nous aide pas et nous devons toujours plus nous adapter. Néanmoins, les administrateurs·trices et les salariés·es de l'association profitent de ce bulletin municipal pour vous souhaiter une très bonne année 2021.
Après une année 2020 faite de distance sociale, que 2021 nous permette de renouer avec plus de lien social.

Pour l'association la LoCollective,
La Présidente,
Nathalie Cournède



Espaces verts

Les précédentes mandatures ont effectué un gros travail d'aménagement des massifs et un choix de plantes vivaces plus rustiques et plus résistantes.

Depuis 2017, les différents espaces fleuris sont composés d'arbustes et arbrisseaux (durée de vie plus ou moins 10/20 ans), de vivaces (durée de vie plus ou moins 5/20 ans, voire plus si les souches sont divisées régulièrement), de plantes annuelles ou bisannuelles qui se ressèment seules.
Le paillage régulier des massifs limite le désherbage, mais favorise la venue des chats et des chiens, accompagnés ou non de leur maître !! Nos massifs sont ainsi malheureusement des « crottoirs » malgré les distributeurs de sachets à plusieurs endroits du bourg.

Côté Ouest du Tour de Ville, une base solide est en place ainsi que devant le bâtiment de l'ancien couvent. L'ajout de plantes nouvelles en complément est prévu.

Côté Est, il faudra attendre la fin des travaux de réfection des trottoirs pour installer des massifs à la place des jardinières servant actuellement de barrières anti-stationnement.

Fin novembre, 3 élues et 3 bénévoles du village, que nous remercions vivement, ont procédé au nettoyage et à la taille de ces jardinières. Il s'agit de Jean-Pierre Fortin, de Joëlle Grastek et de Marie-Jeanne Paris.

Le groupe s'est ensuite déplacé vers la place de l'église pour envisager son réaménagement.
Les jardinières installées sont très gourmandes en eau et il faudrait envisager d'y installer des réserves d'eau car l'arrosage prend beaucoup de temps aux agents. De plus, une grande quantité d'eau coule dans les caniveaux, ce qui n'est pas acceptable.

La Mairie envisage d'associer les riverains, les bénévoles dans une réflexion commune pour l'aménagement de cet espace, car il est souhaitable d'éviter le stationnement tout en laissant l'accès vers la rue Centrale et la rue du Roy.

C'est donc cette place qui devrait recevoir toute notre attention cette année ; les secteurs de l'Hébrardie, la salle des fêtes sont en attente car en cours de travaux ; les abords de la Salle des associations et de la Bibliothèque seront inclus dans le prochain projet.

La commission fleurissement

ÉRADICATION DES FRELONS ASIATIQUES

En hiver quand les arbres se dénudent, on peut voir la grosseur et la multiplicité des nids de frelons asiatiques.

Il est malheureusement trop tard pour intervenir sur ces nids car, dès les premiers gels, la colonie périt, les nids ne seront jamais réhabilités, donc inutile de les détruire.

La femelle fondatrice ne vit qu'une année, en conséquence la colonie aussi (l'essaim meurt l'hiver) ; seule la reine peut survivre. Celle-ci hiberne. Le moment-clé pour la piéger est le début du printemps.

Pour éviter les produits toxiques et onéreux, il est préconisé de fabriquer des pièges avec des bouteilles plastiques contenant du sucre et un liquide alcoolisé (il existe aussi des pièges sélectifs).

Il faut impérativement ôter les pièges fin avril, cela permettra à cette date de ne pas piéger d'autres insectes. En sachant que les femelles fondatrices ayant échappé aux pièges reconstituent leur essaim fin avril début mai et ne ressortent plus du nid.













LE JARDIN DES DIABLES AU THYM

Le Jardin des Diables au Thym est une nouvelle association cajarcoise, qui fédère une communauté de jardiniers bénévoles. Ils entretiennent collectivement un jardin situé au bord du Lot, appartenant à la commune de Cajarc, pour en faire un bel espace ouvert à tous les promeneurs.





Un des buts de l'association est de créer du lien social entre habitants, en partageant des pratiques de jardinage écologique. Le jardin a été aménagé avec un coin potager, un grand mandala fleuri, une zone aromatique et un espace de convivialité sous le saule.

Après les plantations du printemps et les récoltes estivales, les jardiniers ont semé des légumineuses pour préparer l'hiver et enrichir le sol en azote.

Le premier projet du Jardin vient de voir le jour, grâce au soutien de la Commune et du Syded du Lot : un composteur collectif a été installé. Il permettra au restaurant Le Jeu de Quilles, aux membres du Jardin et aux habitants du quartier de recycler leurs déchets d'origine végétale.

Le Jardin des Diables au Thym est un espace poétique et apaisant. C'est également un lieu de transmission des savoirs et pratiques, et d'animation de la vie sociale de Cajarc.

Pour les adhérents du Jardin des Diables au Thym, plusieurs événements ponctueront l'année 2021 : vin chaud, fête des jardins, barbecue, fête de la soupe, troc de plantes, etc.

Si vous aussi voulez découvrir le Jardin, rendez-vous sur place derrière l'aire de repos (vous aurez une chance de nous y rencontrer le dimanche matin), ou contactez-nous via la page Facebook ou par mail.

« Le Jardin des diables au thym »
Chemin des Mariniers
www.facebook.com/JardinCajarc
lesdiablesdecajarc@gmail.com

Les Pompiers



Comme chaque année, l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Cajarc est heureuse de vous présenter son calendrier et ses traditionnels vœux de fin d'année.

Depuis mars 2020 notre quotidien a été bouleversé par le virus « covid 19 » qui sévit sur tout le territoire et bien plus.

Nous souhaitons mettre nos annonceurs en avant cette année en leur témoignant tout notre soutien dans cette période difficile en prenant en charge la totalité de la publicité.

Confinement, gestes barrières et toutes les réglementations nous ont obligé à annuler notre traditionnel Quine, ce moment d'échanges qui nous permettait de venir vous divertir en notre compagnie nous tenait à cœur, nous réfléchissons aujourd'hui à une date ultérieure si la situation nous le permet, pour partager de nouveau ce moment privilégié.

Cette année, nous avons fait le choix de mettre en avant d'anciennes photos du centre de secours de Cajarc, elles représentent des interventions marquantes comme la crue de 2003, l'épisode neigeux de 2006, des photos de nos anciens, des manœuvres et les moments de vie de notre caserne.

Une fois de plus les co-présidents tiennent à remercier l'ensemble des Amicalistes pour leur implication dans la vie de la caserne en cette année particulière de forte mobilisation opérationnelle.

Nous n'oublions pas de remercier les conjointes, conjoints et enfants qui acceptent notre absence pour remplir notre engagement citoyen à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Ils nous apportent leur soutien dans tous les moments difficiles malgré les craintes liées au contexte actuel.

Pour finir, nos pensées reviendront aux familles de nos anciens du centre de secours de Cajarc partis trop tôt.

Merci de l'intérêt que vous nous portez tout au long de l'année.

Les Co-présidents :
Caporal, DELECROIX Fabrice
et Sergent, FORTE Antoine.



Belle de Jour
by Valérie LAPLINE
PRÊT À PORTER · CADEAUX
9 Place du Foirail, 46160 Cajarc
belledejourcajarc@gmail.com // 06 38 96 98 39

Sylvie RESONGLES
Karine ESCROZAILLES
MATÉRIEL MÉDICAL
• Vente et Location
• Installation à domicile
• Incontinence
• Orthopédie
16, place du Foirail - 46160 CAJARC
Tél. 05 65 40 65 15 - Fax 05 65 40 63 65

CA
NORD MIDI-PYRÉNÉES
NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

Transport à la demande (TAD)

Le TAD, c'est quoi ?

À la différence d'un bus classique, le transport à la demande (TAD) est un service de transport qui fonctionne uniquement sur réservation pour vous acheminer de votre lieu de résidence vers Figeac ou les polarités du territoire du Grand-Figeac.

Le TAD favorise les correspondances avec l'offre TER, le réseau des cars LIO.

À partir du 01/01/2021 le périmètre de déserte est divisé en 6 secteurs pour organiser la prise en charge et la dépose.

La prise en charge est assurée par un véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite mais autonomes dans leurs déplacements qui vient vous chercher chez vous toute l'année, du lundi au samedi, hors jours fériés.

Les déposes sont prévues aux points définis sur l'une des **14** communes de destination listés ci-dessous :

- **FIGEAC** – Gare SNCF / Tribunal / Jardin de l'Hôpital /Foirail
- **ASSIER** – Gare SNCF / Maison de santé
- **AYNAC** – Pôle de santé
- **BAGNAC-SUR-CÉLÉ** - Gare SNCF / Foirail
- **CAJARC** - Centre bourg / Stade (Lio)
- **CAPDENAC-GARE**- Gare SNCF / Rue Carnot / Maison de santé
- **CARDAILLAC**- Cabinet médical
- **LACAPELLE-MARIVAL**- place de l'église
- **LEYME**- Pôle de santé
- **LIVERNON** - Cabinet médical /Centre bourg
- **LATRONQUIÈRE** – Centre de santé /Centre bourg
- **MAURS** - Mairie
- **St CÉRÉ** - Place de la République
- **GRAMAT** - Place de la République

Les horaires de passage du TAD sont définis à l'avance et la réservation est obligatoire au plus tard la veille à 17h00 à un numéro unique le **05 65 10 02 21.**

Un règlement intérieur prévaut pour ce service, il est consultable sur le site du Grand-Figeac.

Le tarif est de 2€ pour un aller et 4 € pour un aller-retour. Le billet se prend auprès du transporteur lors de la montée dans le véhicule.

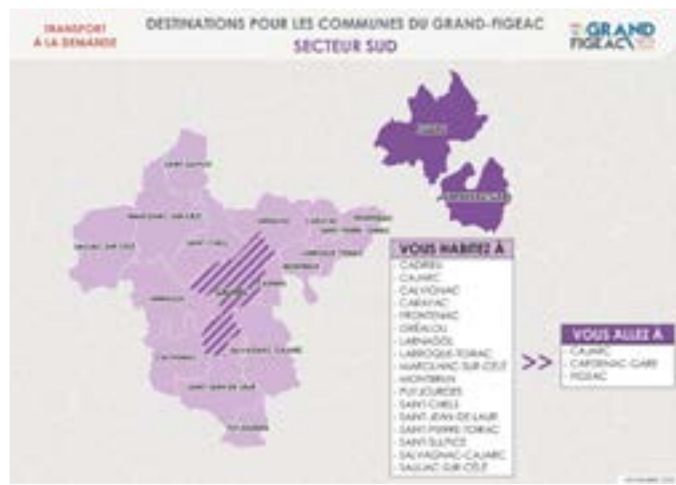
Le TAD, mode d'emploi





- Vérifiez les jours où ce service est actif dans votre secteur.
- Appelez le **05 65 10 02 21** la veille avant 17h pour réserver votre trajet sur l'un des horaires proposés.
- Présentez-vous 5 minutes à l'avance devant votre domicile et faite signe au conducteur.
- Vous réglez votre trajet directement au conducteur.
- Le conducteur vous ramène du point de dépose à votre domicile dans la même demi-journée si vous le souhaitez.
- Annulation possible avant15h00 la veille pour les courses réservées le lendemain.

Cartographie du secteur / Destinations



Plages horaires pour le secteur SUD / Heures d'arrivée et de départ de la destination

LUNDI	AM	
	PM	Figeac 14h00 - 17h00
MARDI	AM	Cajarc 10h00 - 12h00
	PM	
MERCREDI	AM	
	PM	
JEUDI	AM	Figeac 9h30 - 11h30
	PM	
VENDREDI	AM	
	PM	
SAMEDI	AM	Figeac – Capdenac-Gare 9h30 - 11h30
	PM	Cajarc 14h30 - 16h30

Points d'arrêts des destinations desservies				
Figeac	Gare SNCF	Tribunal	Jardin de l'hôpital	Foirail
Cajarc	Centre Bourg	Stade/Desserte Lio		
Capdenac-Gare	Gare SNCF	Rue Carnot	Maison de Santé	







EHPAD « La Cascade »

L'année 2020 aura été une année difficile pour tous mais nous sommes heureux de terminer cette année avec un bilan très positif de cette crise.

En effet, nous avons déploré seulement un agent, un résident, un intervenant extérieur positif à la Covid 19 et tous sont en très bonne santé.

De plus, nous avons essayé de préserver au maximum une vie chaleureuse au sein de notre structure. Tout au long de cette crise, le maintien du lien familial et social a été notre objectif principal. Pour cela, nous avons bénéficié de l'aide de nombreux bénévoles. Lors de la première vague Mme PELIGRY, M. HARTLEY, Mme DURILLON sont venus nous aider en « cuisine » à assumer le surplus de travail dû au service des repas en chambre.

Depuis le mois d'octobre, M. NADAL, Mme MASBOU, Mme DELPERIE, Mme WICART, Mme BACH et M. JEANNETEAU se relaient du lundi au samedi pour gérer les visites des familles en présentiel et permettre aux résidents de profiter de leurs proches.
Une nouvelle fois nous tenons à les en remercier très sincèrement de nous avoir offert leur temps et bien plus encore.

La vie au sein de l'EHPAD s'écoule librement, les résidents mangent au restaurant avec la distanciation sociale et peuvent se déplacer dans l'établissement sans restriction ni masque. Néanmoins, nous en fournirions à ceux qui souhaiteraient le porter. Ils peuvent participer à de nombreuses activités proposées par notre animatrice. Les visites et les visio se poursuivent pour les familles éloignées.

Bien sûr, il subsiste quelques restrictions comme l'impossibilité d'aller librement à l'extérieur mais nous espérons que 2021 sera plus sereine et tout aussi positive avec l'arrivée du vaccin contre la Covid 19…

Toute l'équipe a fait énormément d'effort durant toute cette année dans sa vie professionnelle et privée afin de protéger au mieux les résidents et nous sommes heureux et plein d'espoir pour débuter cette nouvelle année.

EHPAD « LA CASCADE »
2, rue de la Cascade
46160 CAJARC
Tél. foyer : 05.65.40.73.64
lacascade@orange.fr

Au fil des SAISONS
LA BOUTIQUE
Nathalie HANKART
& Laurent DA SILVA
2, bd. du Tour de Ville • 46 160 CAJARC
contact@aufil-dessaisons.com
Tél. 05 65 40 93 63
www.aufil-dessaisons.com
SUIVEZ-NOUS !

Poterie des Cloches
16 rue du Faubourg
46160 Cajarc
06 27 11 60 40



GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigades de LIVERNON
Gendarmerie de LIVERNON : 05 65 40 55 17
Gendarmerie de LACAPELLE MARIVAL : 05 65 40 80 17
Gendarmerie de CAJARC : 05 65 40 65 17

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
BP Livernon		08h à 12h 14h à 18h			08h à 12h 14h à 18h		
BP Lacapelle-Marival	08h à 12h 14h à 18h		08h à 12h 14h à 18h				09h à 12h 15h à 18h (libre)
BP Cajarc				08h à 12h 14h à 18h		08h à 12h 14h à 18h	

EN CAS D'URGENCE, VEUILLEZ UTILISER LE BOUTON ROUGE SUR L'INTERPHONE
Autres numéros d'urgence : 17 Gendarmerie ou Police 18 Pompiers 15 SAMU

LES NUITS CAJARCOISES

ont été créées dans la simplicité et le partage, avec l'envie d'apporter un horizon musical complémentaire à la vie culturelle cajarcoise.
L'association a présenté 25 concerts, dans des répertoires variés tels que la comédie musicale, les époques baroque, romantique, classique et moderne de la musique dite « classique » mais aussi du jazz et un ciné concert.
Le premier festival a été inauguré durant l'hiver 2018, devant l'enthousiasme du public présent, une édition d'été a eu lieu place de l'église, dont l'acoustique et la disposition chaleureuse nous ont amenés à renouveler ce rendez-vous estival.
C'est ainsi que cet été, entre deux phases « covidiques », nous avons pu entendre à nouveau de jeunes artistes ravis de venir jouer chez nous : danseurs hip-hop, pianistes, instrumentistes et jazzmen.



Les Nuits Cajarcoises proposent aussi un concert de Noël, le dernier en date étant celui de la Maîtrise de Toulouse, venue exceptionnellement dans notre belle église sous la direction de Mark Opstad.
Le public nous invitant à poursuivre l'aventure, c'est avec plaisir que nous le ferons afin de permettre à de jeunes artistes de partager avec nous leur talent, leur musique et de nous présenter des répertoires toujours variés, à découvrir et redécouvrir.
On se souvient du sacré concert à deux mains, donné par Anna Jbanova et Tom Grimaud….
Dans ces temps moroses, nous souhaitons partager avec vous, notre public, ces instants de rencontre, de partage, de découvertes, d'émotions. Ces artistes et de nouveaux talents à venir espèrent pouvoir revenir avec force d'idées et de la musique plein la tête.
Nous remercions la Mairie de son soutien ainsi que les commerçants, donateurs, bénévoles de Cajarc qui contribuent à la pérennisation de ces Nuits qui sont les vôtres.
Vous serez donc, nous en sommes certains, soulagés de pouvoir réserver vos soirées pour de prochains moments musicaux.
Vous informer, vous distraire, vous faire découvrir de nouveaux talents (pourquoi pas vous) est notre objectif ; n'hésitez pas à nous adresser vos remarques, vos souhaits, vos envies et commentaires à **nuits.cajarcoises@gmail.com**

Musicalement vôtre
L'équipe des Nuits Cajarcoises

CENTRE D'ART

Deux expositions au centre d'art à Cajarc, un parcours d'art contemporain en vallée du Lot et pas moins de 20 artistes reçus en résidence aux Maisons Daura à Saint-Cirq Lapopie, 2020 fut une année haute en couleur à la Maison des arts Georges et Claude Pompidou.

Mais elle n'a pas été de tout repos ! Nos expositions au centre d'art ont été interrompues par les confinements de mars puis d'octobre. Il nous a fallu nous organiser et trouver des solutions pour continuer d'exister. Nous avons par exemple mis en place des visites virtuelles sur le site internet, des ateliers à pratiquer en famille à la maison et une braderie d'œuvres d'art.

L'été fut un moment de répit, où nous avons proposé un parcours d'art contemporain très suivi des lotois et des visiteurs venus d'ailleurs. Ils ont été invités à cuisiner, écouter, participer à des chantiers ou simplement à se balader le long de la vallée du Lot pour découvrir des œuvres créées par des artistes en résidence.

Enfin, nous sommes allés au contact des publics par des actions de médiation comme les visites accompagnées, les ateliers POM*POMpidou pour le jeune public et la petite enfance. De nombreuses actions en direction des écoles maternelle et élémentaire de Cajarc ainsi que du collège Georges Pompidou ont été développées tout au long de cette année.

Ainsi, nous commençons 2021 avec un coup de rétroviseur tout de même encourageant : 2500 visiteurs au centre d'art, près de 500 visites virtuelles, 2600 personnes destinataires des actions de médiation…

Nous pouvons aussi compter sur une équipe renouvelée avec l'embauche d'Orane pour une mission d'archivage et de Jules chargé de la communication et des relations avec la presse !

Retrouvez toutes les actualités relatives à nos activités sur note site web magcp.fr et nos réseaux sociaux @magcp @maisonsdaura

L'équipe de la MAGCP
Centre d'art contemporain labellisé d'intérêt national

UNE BD À CIEL OUVERT

C'est un livre bien particulier, composé de 14 histoires dessinées sur des pierres puis bâties dans les murets en pierre sèche, que nous vous invitons à découvrir !

Il se parcourt au fil du chemin sur près de 20 kilomètres entre Gréalou et Cajarc puis Bach et Laburgade, deux sections du GR65-Via Podensis inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Compostelle.

Un livre dessiné à 4 mains, en moins d'un mois, par les artistes Troubs et Edmond Baudoin. Ces deux auteurs, dessinateurs et grands voyageurs ont arpenté le chemin, rencontré les habitants et les passants. Ils ont peint sur les pierres du pays, joué des creux et des bosses pour raconter les paysages, le voyage, la rencontre… Ils laissent une trace émouvante, singulière et poétique de leur résidence sur le territoire.

Les pierres ont ensuite été bâties dans les murets par Laurent Moles, artisan bénéficiant de la Marque Valeurs Parc et de nombreux bénévoles des associations PEPS, Patrimoine-environnement & pierre sèche des causses du Quercy, de l'association des 1000 mains du pays de Figeac et des communes de Vaylats, Bach et Laburgade.

Ce projet a reçu le soutien de la Région Occitanie, de la DRAC et du Département du Lot avec la complicité de l'Agence des chemins de Compostelle, du festival La BD prend l'air et des bâtisseurs pierre sèche.

© PNR des Causses du Quercy

LES PIERRES DU ST JACQUES

Dans le Quercy, l'art pariétal est une vieille histoire. Il n'y a pas que les grottes qui ont droit à des ornements. Le chemin de St Jacques de Compostelle (GR 65) traverse notre commune de part en part. Il fallait le singulariser.

Le projet porté par Patricia Monniaux, chargée de mission au Parc National des Causses du Quercy, Jean Pierre Ginestet, président de « La B.D. prend l'air » et Roland Agrech, président des bâtisseurs du P.E.P.S. continue son petit bonhomme de chemin dans le Lot.

En 2019, Baudouin et Troubs, artistes dessinateurs de B.D. qu'on ne présente plus, ont choisi les plus belles pierres du Causse pour donner libre cours à leur imagination. D'abord à Gréalou puis dans la grange de Christian Rougeyrolles , membre du P.E.P.S., ils ont patiemment exprimé leur art aidé par le granité et les bosses de nos belles pierres du Causses et leur ont donné vie.

Bien sûr, la Covid à ralenti les travaux en 2020. Bien sûr les sites ne sont pas tous terminés comme au lieu-dit « La Deille » où l'équipe communale a prêté main-forte et tracto-pelle pour placer des bancs de pierre afin que les marcheurs puissent faire une halte.

Espérons que 2021 verra l'aboutissement de ce beau projet.

Luc Bardon-Billet

« LA BD PREND L'AIR »

Une bien triste année pour la culture, une bien triste année pour la Bande Dessinée. Pourtant l'année 2020 devait être l'année de la bande dessinée, c'est du moins ce qu'avait décidé le ministère de la culture. Un grand nombre d'événements a dû être annulés et notre festival BD n'a pas été épargné.

Si la pandémie n'aura pas permis l'organisation des grandes manifestations Cajarcoises, chacun s'est fait un point d'honneur de marquer l'année et de participer à l'animation du village.

« La BD prend l'air » a ainsi écrit un nouvel épisode de « FORMAT RAISIN », week-end consacré au vin et à la BD.

Autour de notre invité d'honneur HORNE auteur de « LIBER PATER », Antonin GALLO auteur de « DÉTOX », Samuel WAMBRE auteur de « LES PESTIFÉRÉS », Jean-Christophe VERGNE auteur de « 2 BEAUX SALAUDS – LA RAFLE » et Emmanuel CARUANA éditeur du fanzine « L'OREILLE QUI VOIT », les dédicaces, dégustations et conférences se sont succédées entre « La Peyrade » avec les vins de «L'arpette» – Gaillac le samedi 3 octobre, à « La bohème » et « Au fil des saisons » avec « château Nozières » – Cahors, le dimanche 4 octobre.

« La BD prend l'air » espère vous offrir en cette nouvelle année 2021, la 23e édition du festival BD de CAJARC dans une ambiance plus sereine.



Festiv'été à Cajarc

Un nouveau crieur public



Band Of Lot





Notre village est un endroit particulièrement attractif grâce au rôle de toutes nos associations qui l'animent tout au long de l'année.

Cet été 2020 en est la preuve. Afin de faire vivre le village et d'accueillir les touristes en ces temps difficiles, nous avons décidé de mettre en place, avec l'aide de plusieurs associations, une programmation éclectique et principalement gratuite. Ceci pour le plus grand plaisir de tous.

Les touristes, adultes et enfants, les Cajarcois, les habitants des villages environnants ont pu ainsi assister à des concerts de musique, Rock, Jazz et Classique, jouer au Smilblick, à la belote, danser sur du Hip Hop, participer à des jeux nautiques sur le Lot, rire en regardant les jeux olympiques des Rubafons, visiter le Vieux Cajarc et son histoire en compagnie de Jacques Borzo ou, de façon burlesque avec 2 clowns, découvrir le Causse de Cajarc, regarder des danses folkloriques, écouter des contes, suivre les déambulations d'Africajarc, profiter de la fête du village.

Merci aux associations, aux commerçants et aux Cajarcois qui nous ont aidés.

FESTIVITES EN 2021

Nous avons la chance de vivre dans un très beau village dynamique et accueillant pour les touristes. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place un certain nombre d'animations festives pour l'année 2021.

La Fête de la musique le lundi 21 juin.
Partout dans le village et à différentes heures, nous pourrons écouter divers styles de musique.

La Fête de Cajarc du 31 juillet au 2 Août.
Elle nous concerne tous, ce doit être une fête de tout le village avec des animations les après-midis pour les familles

Afin que ces deux manifestations soient réussies, nous avons besoin de les préparer tous ensemble avec les associations et les commerçants.

D'autres manifestations très importantes auront lieu :

Le Marché des Potiers les 17 et 18 juillet, Africajarc du 22 au 25 juillet, le festival Rock N'Lot le samedi 28 août, Les Nuits Cajarcoises, la Fête des associations le 5 septembre, la BD Prend l'Air, la Fête du Safran et le Marché de Noël pour clôturer l'année.

D'autres associations prévoient des animations diverses et variées et nous communiqueront leurs dates ultérieurement.

Patricia HUGUET

Le « bien vivre ensemble à Cajarc », c'est important



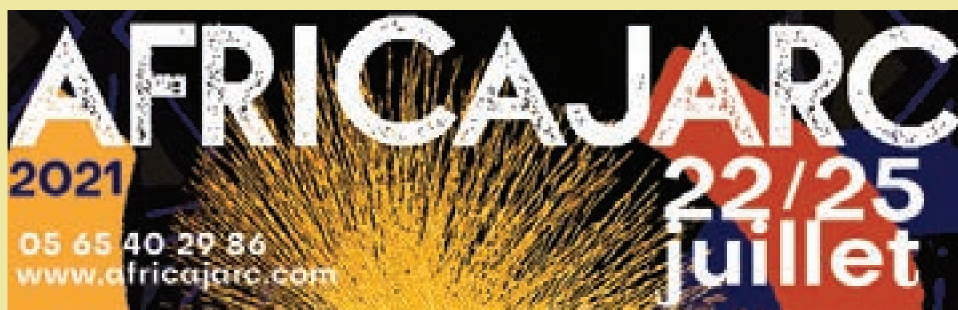
ADIEU, L'ARTISTE, ADIEU, L'AMI

Publié le samedi 10 avril 2021 · Cajarc

Guillaume Bras, notre clown préféré, nous a quittés brutalement hier. Nous ne verrons plus son gros nez rouge et sa gouffa flottant au vent. A la demande de la mairie, tout au long de l'été dernier, il avait animé les rues de Cajarc, les terrasses, le camping avec tout son talent et sa bonne humeur sans faille. Nous avons une très forte pensée pour ses parents et son frère, Laura sa compagne, sa famille et ses nombreux amis, tous abasourdis de chagrin.

Publié par CSM





Un nouveau départ pour Africajarc !

- Depuis l'élection du nouveau conseil d'administration de l'association Africajarc en octobre dernier, de nouvelles têtes sont apparues afin de former une équipe regroupant des personnes de tous horizons autour d'un projet commun. Ainsi, l'objectif est d'apporter un nouveau souffle au festival dans une période cruciale. Alors que le secteur culturel est en suspens, il faut repenser Africajarc.
- De ce fait, l'association cherche à développer des actions tout au long de l'année en renforçant par exemple les échanges avec le milieu associatif local, en organisant des événements musicaux à Figeac, Villefranche de Rouergue et Rodez ou bien en proposant des activités en faveur de la jeunesse cajarcoise… Les mois à venir vont être riches et pleins de nouveauté !

Devenez bénévole !

Pour faire vivre l'association tout au long de l'année, Africajarc profite d'une équipe de bénévoles motivés tout au long de l'année ! Vous aussi vous pouvez apporter votre aide, qu'importe votre âge ou votre profession.

- **Soutenez la vie associative locale :** participer à la vie d'Africajarc, c'est prendre part à une aventure qui dure depuis plus de 20 ans pour faire vivre un projet unique !
- **Partagez avec des passionnés** : dans tous les domaines, nous recherchons des personnes motivées ! Pour la décoration, la technique, le site internet, l'organisation en général, votre aide est la bienvenue pour rejoindre notre équipe !

Et le festival alors ?

Nous voulons apporter un vent nouveau sur le festival ! Impliquer les Cajarcois/es, soutenir la nouvelle génération de créateurs sur le continent africain, devenir un exemple en termes d'éco-responsabilité… Nous sommes sur le pied de guerre pour renouer avec l'esprit originel d'Africajarc : une ambiance conviviale et festive centrée autour de la créativité dans un village transformé le temps de quelques jours...

A Cajarc, le restaurant Le Mirage est l'ambassadeur de la cuisine marocaine.
Gourmets, gourmands et amoureux de bonnes choses, une expérience unique vous attend.
Notre cuisine est faite maison, uniquement de produits frais.
Nous vous proposons les incontournables, Tajines et Coucous, et les belles surprises, une pâtisserie orientale de qualité (miel, amandes, Dattes)
Que vous soyez végan, un peu, beaucoup, ou passionnément carnivore, vous trouverez le couscous qui vous convient.
Des produits du moment, une cuisson lente, le tout sublimé par les épices du Maroc.

N'hésitez pas, réservez sur place ou à emporter au 07 50 50 19 43









Services

Notaire
Vincent ROUX - rue des Écoles - 05 65 40 67 04

Trésor Public
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30
Maison des Services 24 Pl. du Foirail

Médecins
Isabelle CAUCHETIEZ
Gaillac - 05 65 34 37 13
Dominique COUDERC
Naudy Haut - 05 65 40 62 90
Catherine LAPORTE
31 Av. de la Capelette - 05 65 40 76 54

Dentistes
Dr Guy BENEZET
17 Pl du Foirail - 05 65 33 80 24
MIQUEL GUSTAVE Emilie et Dr GUSTAVE Sébastien - Dentiste et implantologue dentaire - 5, impasse des Rosiers (écoquartier)
Sur rendez-vous du lundi au mercredi de 9h à 17h et vendredi de 9h à 17h - Secrétariat : 05 65 34 63 42 - dr.miquelemilie@yahoo.fr

Infirmières
Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE - LEFEVRE - PEGOURIE FORTE - CANDOTTI - 8, rue des Écoles - 05 65 50 25 77
Cabinet DIJOUX - GUIBBERT - VALETTE - 16 rue des Écoles - 05 65 50 24 08

Kinésithérapeutes
Cédric LAURENS, Kinésithérapeute et Ostéopathe - Av. G. Pompidou - 05 65 34 47 03
David TRAVERSAC Kinésithérapeute et Ostéopathe - 8, rue des Écoles - 05 65 40 66 71
Géronime HERVY, Ostéopathe - 5, rue Centrale - 06 70 29 02 10

Pharmacie
Pl. du Foirail - 05 65 40 65 15

Opticien
M. N. OUARMIN
Pl. du Foirail - 05 65 38 65 94 - se déplace

Orthophoniste
Magali De NODREST
5 rue Centrale - 05 65 11 25 93

Hypnothérapeute
Sophie LAHAYE - sur RDV
6 rue Centrale - 07 70 40 92 36

Pilates & Technique manuelle de bien-être
68 Boulevard du Tour de ville - 06 45 02 54 02

Praticienne en bien-être
Florence BESSETTE
5 rue Centrale - 06 12 09 20 54

Psychologue
Nathalie CARBONNEAUX - 5 rue Centrale

Réflexologue
Véronique ROUBAIX - Sur RV - 06 32 50 83 10 le vendredi à Cajarc

Secours catholique
Aide alimentaire, vestimentaire, financière - Perm. lundi 14h-16h - 2ᵉ et 4ᵉ mercredi 10h-12h.
Contact d'urgence - 05 65 84 50 54 01

Shiatsu : Zen - Shiatsu
Marlène HUET - 5, rue Centrale, sur RV 06 25 17 49 28 - http://le5ruecentrale.jimdo.com/zen-shiatsu/ - marlenehuet(@laposte.net

CPAM Sécurité sociale
Plus de permanence - Renseignements au 3646

ADIL (Asso. Départ d'Info Logement).
En mairie, uniquement sur RV pris auprès du secrétariat ADIL - 05 65 35 25 41 - 3ᵉ jeudi de chaque mois

ADMR Les Gariottes Portage de repas
rue des Écoles - 05 65 40 69 01 - 06 23 41 27 39

Lot Aide à Domicile
Permanences les 3 premiers mardis du mois de 13h à 16h - rue des écoles
0 805 69 69 46

Garderie municipale
Durant la période scolaire, la garderie est assurée par l'Asso «la locollective». Tarifs et modalités de paiement, contact 05 65 10 85 41 ou accueil@la-locollective.org

Assistantes maternelles agréés
Aurore COURNEDE - Rue Lacauhne - 06 09 80 62 91 ou 05 65 10 72 60
Nicole DANCKAERT - 8 Av. Marius Couyba - 05 65 33 76 05
Patricia VAN AUDENAERDE - 36 Tour de Ville - 05 65 34 39 94

Relais assistantes maternelles et parents
Les lundis de 10h à 12h - Pyramide de l'école maternelle, sauf vacances scolaires

Assistante sociale
UNIQUEMENT sur RV 05 65 53 48 00
Mardi de 9 h à 12 h et jeudi 14h à 17h
Maison des Services - Place du Foirail

Association des Paralysés de France
Ludovic CANCE - 05 65 40 64 93

Collège Georges Pompidou
Contact 05 65 40 66 69 ou http://pompidou.entmip.fr

Croix Rouge Vestiboutique
Ouverte à tous, mercredi-vendredi de 9 h à 12 h - rue des écoles

Taxi VSL
MERCADIER VERGNET 2O bd Tour de Ville - 05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27

Sonja Berg Artiste et praticienne en Ito-Thérmie.
massages et soins en Ito-Thérmie - bains/massages sonores - rituels de guérison cercles de femmes et des cours de Yoga du Son. 06 82 04 66 99/ 05 65 10 67 71
sonjaberglovelife@gmail.com

Démographie

NAISSANCES

BERGEON **Owen, le 27 mai** - CARBONEL **Jean, le 8 décembre** - COUYBES **Martin, 17 novembre** - FORTE **Augustin, le 18 mars** - MILLOT **Camille, le 12 novembre** - LANOS **Maël, 10 mars** - PEGOURIE **Jeanne, 8 septembre** - VIVEN LABORDE **Diago, le 14 janvier**

MARIAGES

24 juillet DUPOUEY Delphine et NADAL Eric - **8 août** LILLO Laetitia et BOUR Fabrice - **12 septembre** ASSELOS Alice et COURBET Pascal - **21 décembre** KUMUNJYIEVA Jeanne et VIALETTES Jean-Louis

DECES 2020

BACH Suzanne née Calmettes, décédée le 29 août - BELAN Jeanine née Faucher, décédée 6 décembre - BESSE Noël, décédé le 13 juin - BLANC Claude, décédé le 6 août - BOSC Andrée née Donadieu, décédée le 6 décembre - BOUSQUET Denise née Bessonnies, décédée le 17 novembre - BRAS Huguette née Derruau, décédée le 6 novembre - BRAUN Christian, décédé le 2 novembre - DECOURTYE Madeleine née CALVARY, décédée le10 avril - DELEUZE Fernande née Ricci, décédée le 19 juillet - DEROUET Michel, décédé le 27 octobre - FLAUJAC René, décédé le 8 février - FOURNIER Jeanne née Corsellis, décédée le 7 février - GASPARD Yvette née Menoury, décédée le 14 août - GIBBE Colette née Girard, décédée le 25 juillet - JURQUET Jean-Pierre, décédé le 1er janvier - LACAM Simonne née Guyomar, décédée le 11 juillet - LACAN Yvette née Dalat, décédée le 13 avril - LACHEVRE Vincent, décédé le 17 mai - MAGNÉ Bertrand, décédé le 30 novembre - MARIE André, décédé le 21 juin - MATON Jacqueline née Van Campenhout, décédée le 28 mai - NOEL Grégory, décédé le 11 août - PEZET René, décédé le 26 décembre - PIPY Reine née Bessieres, décédée le 15 septembre - ROUMEGOUX Annette née Conquet, décédée le 1er avril - ROUSSAUD Pierre, décédé le 6 juin - ROUSSELET Jeanne née Grignoux, décédée le 11 août - ROUX André, décédé le 9 décembre - SANCHEZ Andrée née Vigié, décédée le 23 avril

France Services

Espace France Services de la mairie de Cajarc

Nous vous recevons les :

Lundi de 9hà 12h00 et de 14h à 17h00
Mardi de 14h à 17h00
Mercredi de 14h à 17h00
Jeudi de 9hà 12h00 et de 14h à 17h00
Vendredi de 9hà 12h00 et de 14h à 17h00

MAIRIE de CAJARC
40 bd du Tour de Ville - 46160 Cajarc
Tél : 05 65 40 65 20 - Fax : 05 65 40 39 05
Courriel : accueil@cajarc.fr
Site Internet : www.cajarc.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Bulletin municipal d'information mai 2021
Editeur responsable J. Viratelle *Maire*
Conception/Impression CGI graphic
photo de couverture ??????